Logiciel Berger-Levrault E.Paye

Déroulé de la formation

- □ 9h 30 Les nouveautés de la gamme
- □ 9h 45 Le Prélèvement à la Source Consolidation
- □10 h 30 Pause
- □ 10 h 45 Le Prélèvement à la Source Consolidation suite et fin
- □ 11 h 30 La DADS U

E-Paye Les nouveautés de la gamme

3

- •10.90 : calcul des bulletins des élus indemnisés au trimestre et dépassant le plafond de la sécurité sociale
- •10.90 : Codes des communes de Corse pour les agents nés avant 1976.
- 11.00 : Cotisation CNFPT recouvré par l'ACCOS
- 11.00 : Périodicité de reversement du Prélèvement à la Source différente de la périodicité de mandatement
- 11.00 : Sur le bulletin le Net à payer écrit 1.5 fois plus gros
- 11.00 : mandatement du reversement de PAS arrondi
- 11.00 : calcul de l'assiette de l'impôt des élus multi-mandat

Evolutions réglementaires au premier janvier 2019 :

Nouvel indice terminal de Fonction Publique : 1027 brut et donc les élus sont impactés.

CNRACL: la cotisation salariale passe de 10.56 à 10.83

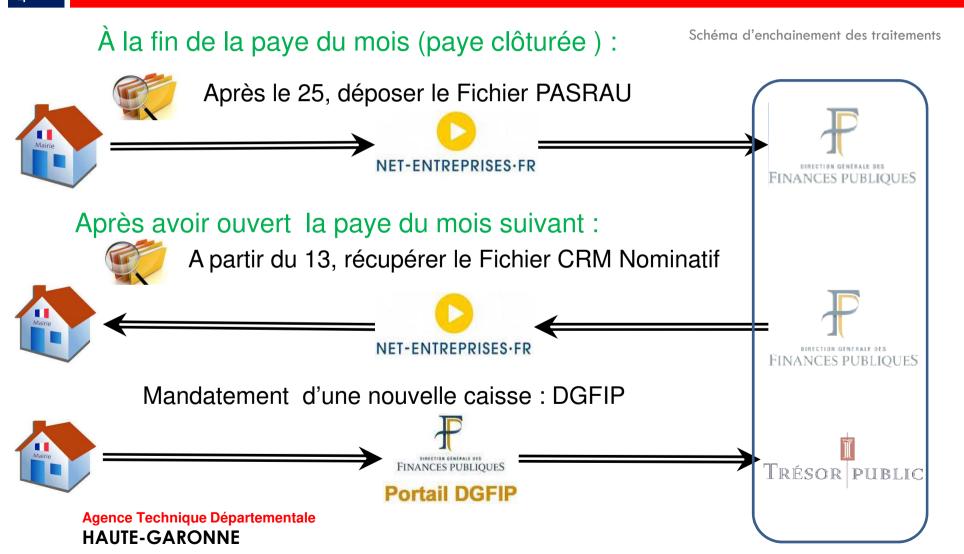
Passage à 0 de la cotisation salariale ASSEDIC au 01/10/2018

Réévaluation de l'Indemnité compensatrice de la hausse de la CSG

plafond mensuel 2019 de la Sécurité sociale de 3377 euros. Agence Technique Départementale

Logiciel Berger Levrault Epaye Vue globale

4



Paramétrage du logiciel

5

Dans votre logiciel, un paramétrage est nécessaire :

A noter : la dernière version du logiciel compatible avec le Prélèvement à la source sera

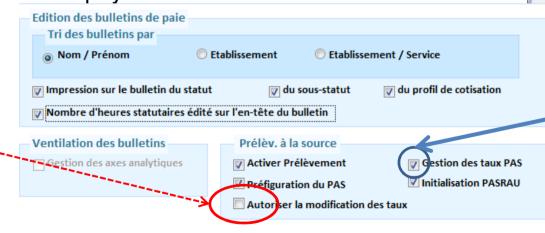
La version 11.00 (ne pas oublier de mettre à jour poste de travail) Sa diffusion est prévue fin novembre.

-Dans *Outils et configuration / Option du logiciel de paye* pavé *Prélev. à la source*

Avant de commencer la paye du mois .



Vous <u>ne devez</u>
<u>pas</u> autoriser la
modification des
taux



La *Gestion des*taux PAS permet
simplement un suivi
de la récupération
des CRM

Vous avez dépassé le délai préconisé de mise en service de la nouvelle version du logiciel e-magnus paie. Nous vous invitons à la mettre

Si vous ne passez pas cette mise à jour, Berger-Levrault n'est plus en capacité de garantir l'adéquation de votre logiciel avec

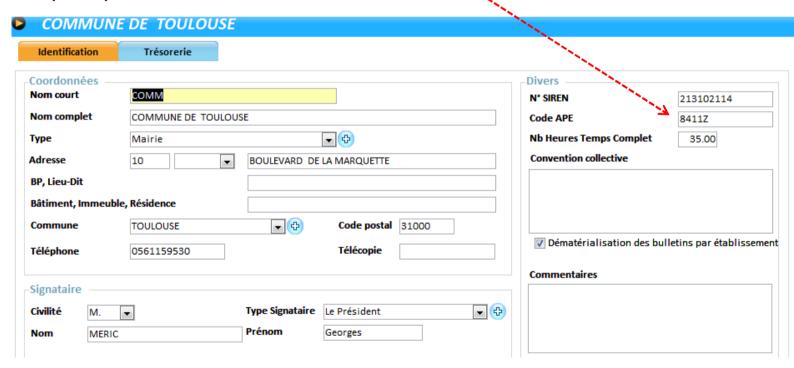
Délai critique

en service dès à présent.

Paramétrage du logiciel – Bonne pratique

Pour éviter un message d'erreur, préciser le code APE de votre collectivité

- dans Organisation et données / Collectivité
- Exemple : pour une mairie le code est 8411Z

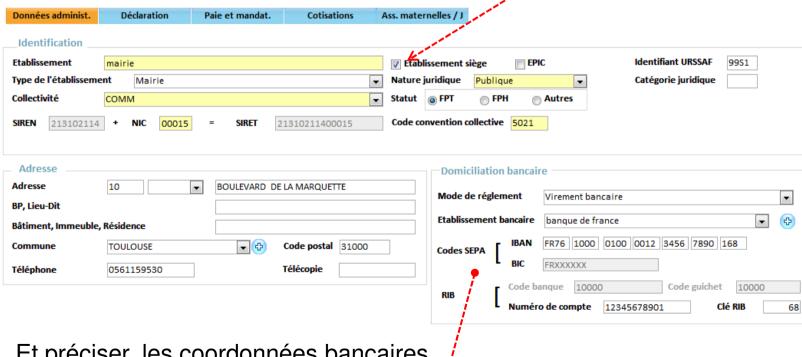


Agence Technique Départementale

Paramétrage du logiciel – Bonne pratique

Pour éviter un message d'erreur, préciser l'établissement : au moins un Etablissement siège

- dans Organisation et données / Etablissement

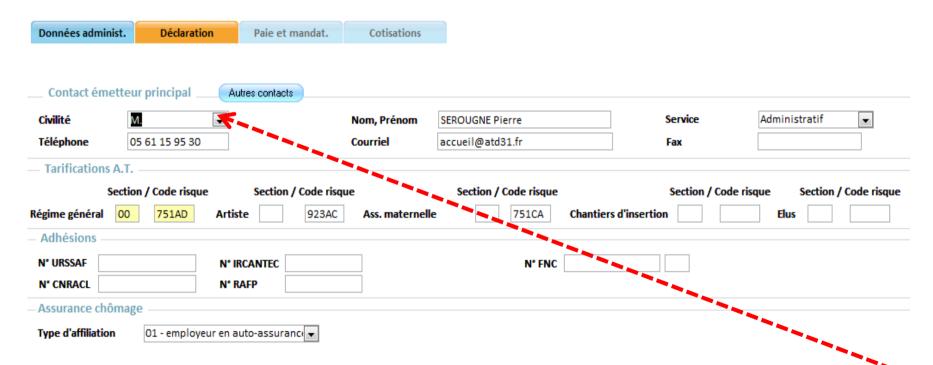


Et préciser, les coordonnées bancaires

Agence Technique Départementale

Paramétrage du logiciel – Bonne pratique

Dans Organisation et données / Etablissement :



Préciser, dans Contact émetteur principal, les coordonnées de la personne à contacter.

Inscription au portail net-entreprises.fr

9

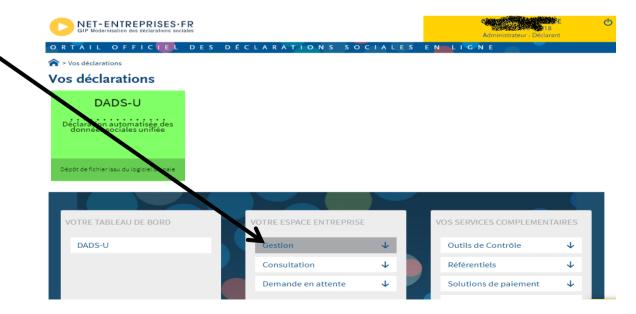
Sur le portail :

Vous devez vous inscrire au PASRAU : après vous être

connecté avec votre compte :

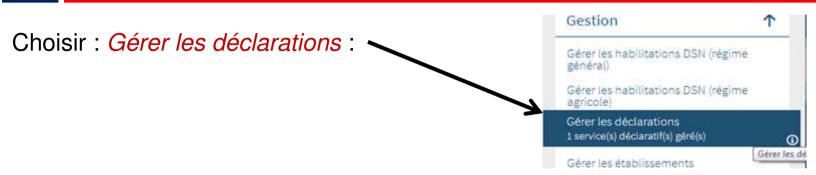


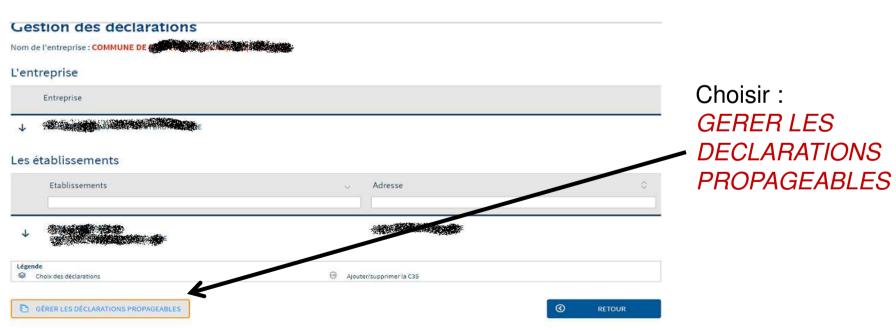
Aller sur *VOTRE ESPACE ENTREPRISES / Gestion* :



Inscription au portail net-entreprises.fr

10

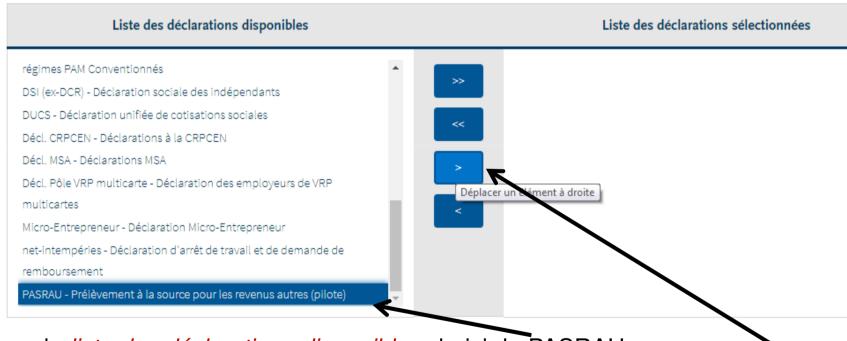




Inscription au portail net-entreprises.fr

11

I Déclarations de l'entreprise



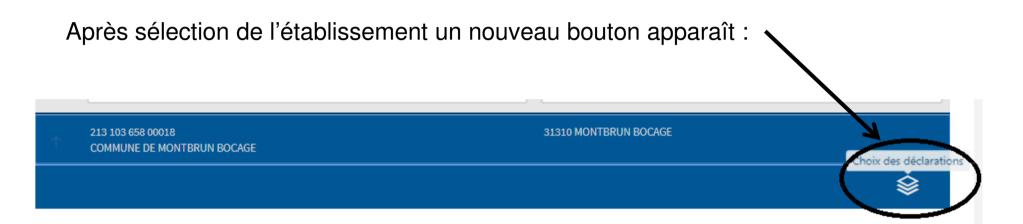
Dans la *liste des déclarations disponibles* choisir le PASRAU et le basculer dans la *liste des déclarations sélectionnées* par le bouton : Puis valider.

Pour certaines collectivités, dans le cas ou il y a plusieurs établissements : il sera également nécessaire de rendre ce type de déclaration disponible établissement par établissement.



Inscription au portail net-entreprises.fr

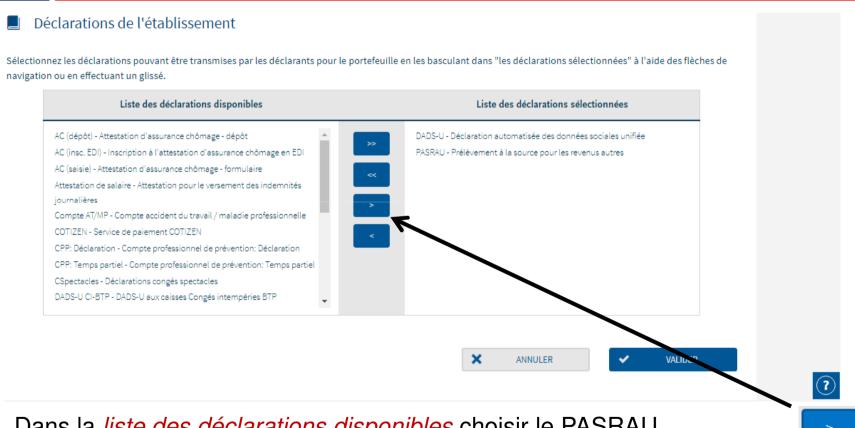
11



Vous pourrez alors choisir les déclarations pour cet établissement:

Inscription au portail net-entreprises.fr

14



Dans la *liste des déclarations disponibles* choisir le PASRAU et le basculer dans la *liste des déclarations sélectionnées* par le bouton : Puis valider.

Les modes de raccordement

3 modes de raccordement sont possibles :

- Le mode A.P.I les flux PASRAU et CRM sont entièrement automatisés par le logiciel
- 2. Le mode E.D.I. (ou upload) les fichiers PASRAU sont déposés par vos soins sur le portail net-entreprises.fr (comme des fichiers DADS U) les fichiers CRM sont récupérés par vos soins sur ce même portail.
- 3. Le mode E.F.I. (ou mode formulaire) la saisie est directement faite sur le site net-entreprises.fr
 Nous ne traiterons pas ce mode de raccordement ici.

Les modes de raccordement au portail net-entreprises 1 . Le mode A.P.I.

16

Il s'agit du mode de raccordement le plus confortable : la liaison et les échanges de fichiers sont entièrement automatiques.

Celui-ci implique un abonnement spécifique auprès de Berger-Levrault au produit : BL.connect Données Sociales

Ensuite un paramétrage sera nécessaire :

Dans Outils et configuration / Option du logiciel de paye dans le pavé :

BL.connect Données Sociales :

Cliquer sur le bouton :





Les modes de raccordement au portail net-entreprises 1. Le mode A.P.I.

17

| Lecran | sulvant apparait : | |
|--|--|--|
| | | Installation composant dématérialisation |
| Informations de connexion | | Après avoir saisi votre SIREN |
| Numéro SIREN | | (les 9 premiers chiffres de votre SIRET), |
| Lien URL | https://bus.bl-echanges-securises.fr | saisir l <i>'Identifiant utilisateur</i> et le |
| Mot de passe | | <i>Mot de passe</i> fournis par Berger-Levrault. |
| | | |
| Adresse de messagerie | | La présence éventuelle d'une adresse de |
| de l'emetteur par défau Délai d'attente | 300 secondes | messagerie vous permettra d'être alerté |
| | · the second control of the second control o | dès que votre CRM est disponible. |
| ! N | le pas oublier de faire un | Test de connexion |

Installation composant dématérialisation

Agence Technique Départementale HAUTE-GARONNE

Puis cliquer sur le bouton :

11/

Les modes de raccordement au portail net-entreprises 2 . Le mode E.D.I.

Ce mode ne nécessite aucun paramétrage :

- 1. Le fichier PASRAU sera généré dans un dossier de votre poste.
- 2. Vous le déposerez sur le portail Net-Entreprises comme vous le faites pour le fichier DADS U
- 3. Vous téléchargerez le fichier CRM Nominatif depuis le portail Net-Entreprises sur votre poste de travail puis vous l'intégrez dans E.Paye.

1 . La génération de fichier PASRAU : Dans le *cycle de Paye*,

Choisir: Déclaration PASRAU,

 Ouverture / Clôture du mois de paie ▶ Gestion des rappels Saisie des éléments de paie Saisie individuelle des variables mensuelles Gestion des Taux du prélèvement à la source Saitie tabulaire des heures supplémentaires et complémentaires 🔍 Bulletins ▶ Calcul des bulletins Edition des bulletins Liste de contrôle : des nets a payer Etats mensuels Livre de paie ▶ Etats des caisses Déclarations de cotisations : Bordereau URSSAF Transferts Dématérialisation des bulletins Transfert et contrôle des mandats en comptabilité. ▶ Transfert et contrôle HOPAYRA Declaration Sociale Nominative DSN Mensuelle ▶ Déclaration PASRAU

Cycle de paie

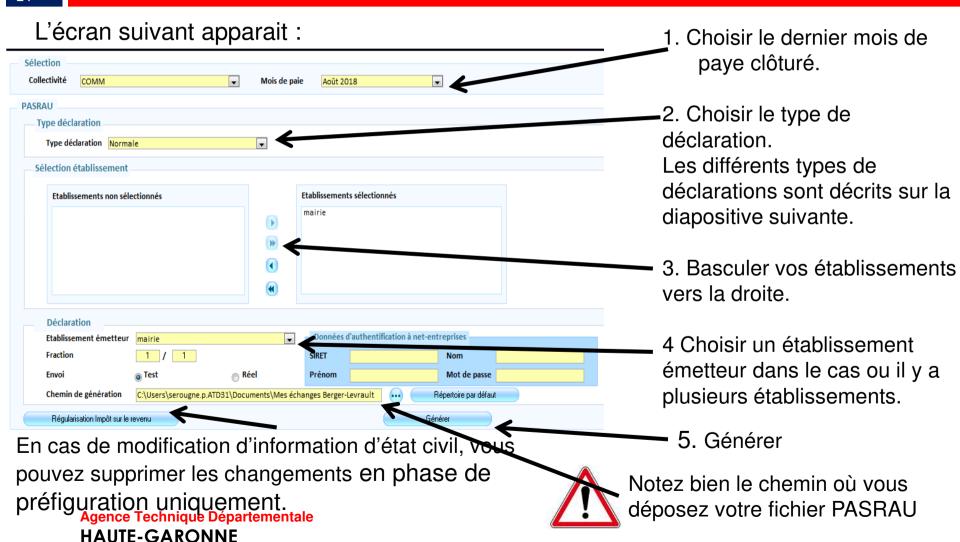
L'écran suivant apparait :



Pour créer un fichier PASRAU cliquer sur le bouton



2



Les différents types de déclarations :

- 1 . Normale : c'est le type de déclaration que vous utiliserez le plus généralement.
- 2. Annule et remplace intégral : suite au dépôt sur Net-entreprises vous vous rendezcompte d'une erreur dans votre paye, après correction, vous pouvez régénérer une nouvelle déclaration qui viendra se substituer à la précédente.



Vous ne pouvez faire une Annule et remplace **QUE** si votre déclaration normale est valide et acceptée par net-entreprises.

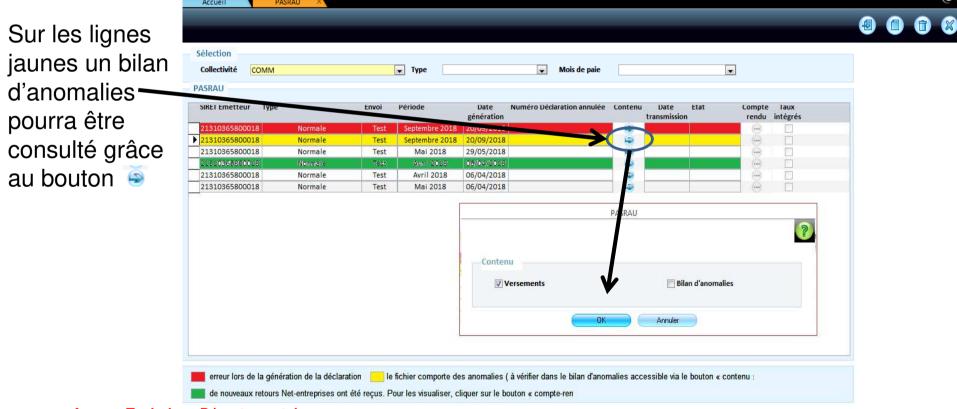
- 2. Normale Néant : Il s'agit du type de déclaration à utiliser si vous n'avez aucun bulletin de paye sur le mois concerné (cas des toutes petites collectivités n'ayant que des bulletins trimestriels).
- 3. Annule et remplace néant vous pouvez régénérer une nouvelle déclaration qui viendra se substituer à la précédente mais qui sera considérée comme « néant ».

Agence Technique Départementale

23

Votre fichier PASRAU sera alors automatiquement testé grâce à un outil fourni par la DGFIP et encapsulé dans E.Paye : le PASRAU-VAL .

Il en ressortira, dans la liste des fichiers PASRAU, des colorisations différentes :



Agence Technique Départementale

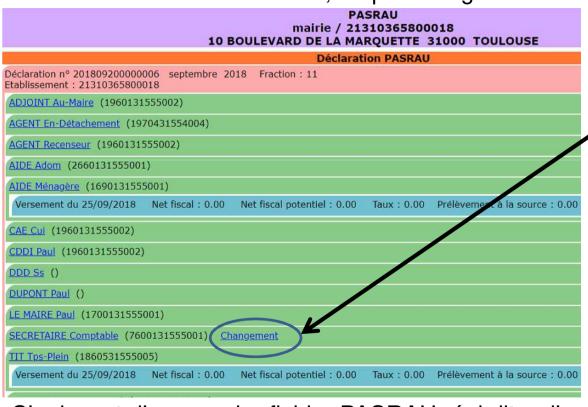
Bilan d'anomalies

SIRET déclaré : 213103 Mois déclaré : septembre 2018

| CV02 | X | Un enregistrement doit contenir entre 1 et 256 caractères. | |
|-----------------------|---|--|--|
| <u>CST-06</u> | X | La rubrique S21.G00.30.006 est vide. | |
| S21.G00.30.009/CCH-12 | x | Pour une adresse donnée, le code postal, le code pays et le code de distribution à l'étranger ne peuvent pas être renseignés simultanément. Si vous avez renseigné un code postal, vous ne devez renseigner ni le code pays, ni le code de distribution à l'étranger. Si vous avez renseigné un code pays et un code de distribution à l'étranger, vous ne pouvez pas renseigner un code postal. | |
| CV02 | X | Un enregistrement doit contenir entre 1 et 256 caractères. | |
| <u>CST-06</u> | X | La rubrique S21.G00.30.006 est vide. | |
| S21.G00.30.009/CCH-12 | x | Pour une adresse donnée, le code postal, le code pays et le code de distribution à l'étranger ne peuvent pas être renseignés simultanément. Si vous avez renseigné un code postal, vous ne devez renseigner ni le code pays, ni le code de distribution à l'étranger. Si vous avez renseigné un code pays et un code de distribution à l'étranger, vous ne pouvez pas renseigner un code postal. | |
| <u>CSL-00</u> | X | La rubrique S21.G00.30.001 ne respecte pas l'expression régulière qui lui est associée. | |

On peut voir ici plusieurs cas d'anomalies.

En consultant les versements, on pourra également vérifier les éléments financiers.

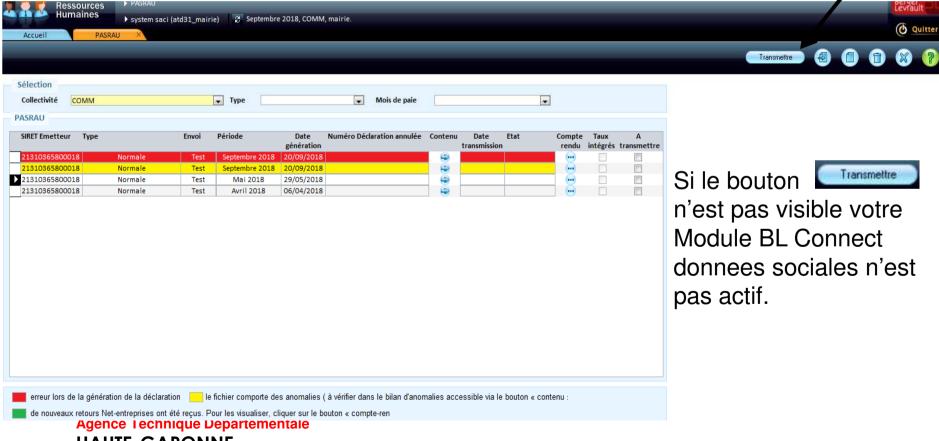


Un changement signifie qu'un élément d'identification du salarié à été modifié : nom, prénom, n° de S.S.

S'agissant d'un premier fichier PASRAU réel dit « d'appel de taux », il est normal que les montants soient à zéro.

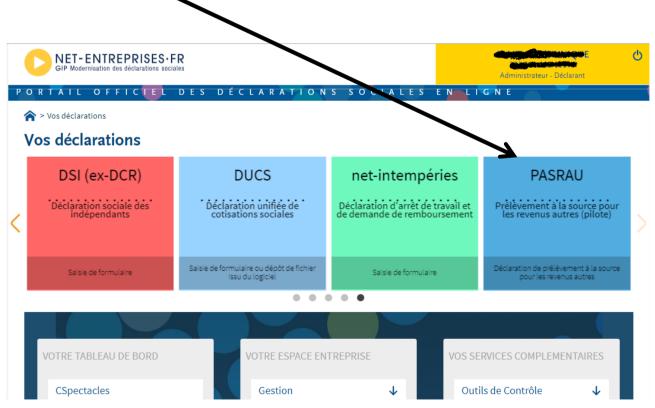
26

Si aucune anomalie n'est détectée il pourra, alors être déposé sur le site net-entreprises. Dans le cas d'un raccordement <u>API</u>, il vous suffit de cliquer sur le bouton



27

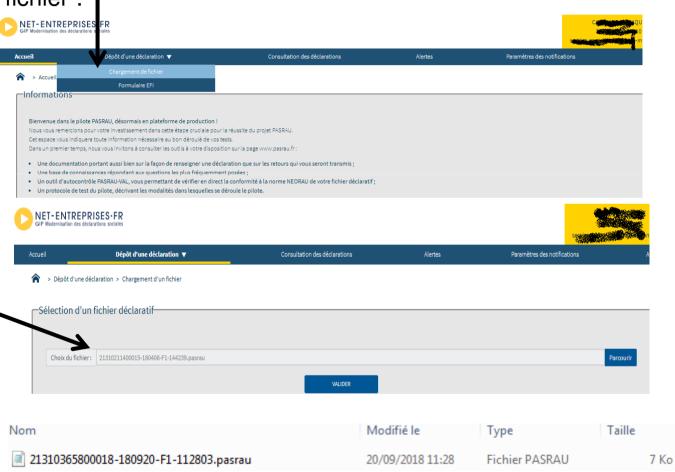
Dans le cas du mode de raccordement <u>EDI</u> vous devez ensuite aller le déposer sur le site Net-entreprise choisir le pavé PASRAU :



28

Choisir Chargement du fichier :

Puis sélectionner le fichier a déposer et valider
Vous retrouverez votre fichier PASRAU là ou il à été déposé voir la diapositive 21
Son nom est construit de la façon suivante:
N° de siret-AAMMJJ-xn-HHMMSS.pasrau



Agence Technique Départementale

Le premier fichier que vous déposerez en cette fin d'année contiendra les données financières du mois de septembre (ou d'octobre pour ceux qui ne commencent qu' en octobre), il servira à l'administration qui vérifiera :

- les NIR
- Nom, Prénoms
- date et lieu de naissance
- et adresse

Il s'agit d'un fichier PASRAU dit d'APPEL de TAUX.

Un fichier BIS (Bulletin des Informations Salariés) sera consultable sur Net-entreprises

Il recensera les éventuelles erreurs contenues dans votre fichier PASRAU:

Sur les site Net-Entreprises, Pavé *PASRAU*: choisir *Consultation des déclarations*

NET-ENTREPRISES-FR Consultation des déclarations Alertes Accueil Dépôt d'une déclaration 🔻 Paramètres des notifications > Consultation des déclarations Nom du fichier déclaratif Type d'envoi Période de dépôt SIRET déclaré Horodatage de l'envoi Type d'envoi Nom du fichier Accusé d'enregistrement électronique Certificat de conformité Affichage des déclarations Transmis le 09/05/2018 à 15h19 PASRAU201804-PA.pasrau Validé le 09/05/2018 à 15h19 Validé le 09/05/2018 à 15h26 Transmis le 16/04/2018 à 14h20 PASRAU201804-PA.pasrau Validé le 16/04/2018 à 14h20 Après avoir cliqué sur le bouton + Type d'envoi Horodatage de l'envoi Nom du fichier Accusé d'enregistrement électronique Certificat de conformité Affichage des déclarations Transmis le 09/05/2018 à 15h19 Réel PASRAU201804-PA.pasrau Validé le 09/05/2018 à 15h19 Validé le 09/05/2018 à 15h26 CRM financier CRM nominatif Bilan d'identification des salariés SIRET déclaré Fraction Type de déclaration Statut Transmis à la DGFIP le 09/05/2018 à 18h58 CRM reçu le 14/05/2018 à 07h17 213 103 898 00010 11 01 - Déclaration normale Contrôle SNGI sans anomalie le 10/05/2018 à 03h14 Agence Technique Départementale

Certaines erreurs sont non bloquantes :



Certaines erreurs sont bloquantes :





Ces erreurs bloquantes n'empêcheront pas la récupération du CRM. Simplement l'agent concerné se verra attribuer un taux neutre.

Les erreurs que nous avons recensé à ce jour et les solutions apportées :

| Le type d'erreur | La cause | La solution |
|---|---|--|
| Cst-02 sous groupe S21.G00.06 absent après S20.G00.05 | Aucun Etablissement n'est établissement siège | Aller dans <i>Organisation et données / Etablissement</i> et cocher la case <i>établissement siège</i> voir la diapositive 7 |
| CST-06 la rubrique S21.G00.30.006 est vide | Absence de la date de naissance d'un salarié | Vous devez la renseigner dans la fiche salarié. La valeur d'échappement '99' sur le jour et le mois est accepté. |
| CSL-00 la rubrique S21.G00.30.001 ne respecte pas l'expression régulière qui lui est associée | Le NIR est erroné | Si vous ne connaissez pas le NIR ne saisissez rien. L'ordinateur remplira la zone avec un numéro technique temporaire (N.T.T.) |

Agence Technique Départementale

Les erreurs que nous avons recensé à ce jour et les solutions apportées :

| Le type d'erreur | La cause | La solution |
|---|--|---|
| CV02 : Un enregistrement doit contenir entre 1 et 256 caractères | un établissement est présent à tort | La version 10.90 devrait corriger cette erreur |
| S21.G00.30.009/CCH 12 | La ville de résidence est identifiée a l'étranger | Vous ne pouvez pas renseigner, a la fois un code postal et une ville à l'étranger. Vérifier que - soit la ville (<i>Organisation et données / commune</i>) a un code pays et un code de distribution à l'étranger donc pas de code postal. - Soit on a un code postal donc la ville ne doit pas avoir de code pays et de code de distribution à l'étranger. |

Les erreurs que nous avons recensé à ce jour et les solutions apportées :

| Le type d'erreur | La cause | La solution |
|--|--|---|
| Salarie inconnu | Le code NIR n'est pas reconnu par Net- entreprises en comparaison de la base SNGI | Le salarié doit se rapprocher du service des impôts. |
| S21.G00.31.008 ne respecte pas l'expression régulière qui lui est associée. ET S21.G00.31.008 est plus courte que la longueur minimale autorisée (13). | Des modifications sur les NIR (ou les données de l'état civil) des agents ont apporté dans | Supprimer les changements durant la période de préfiguration voir la diapositive 21 (bouton <i>Régularisation Impôts sur le revenus</i> , onglet <i>Changements</i>) |

Ces erreurs devront être corrigées le mois suivant.



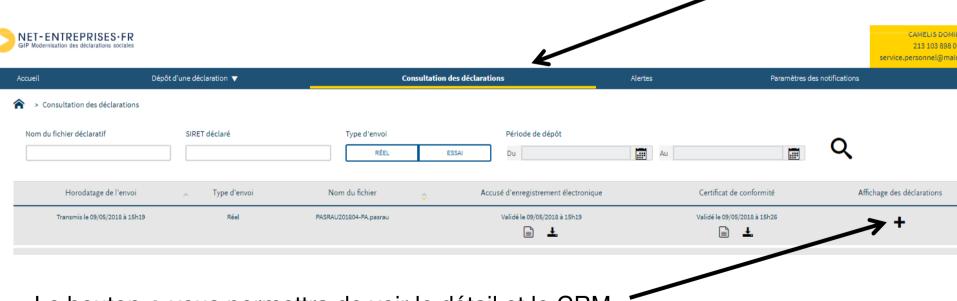
Durant cette période de préfiguration (octobre – décembre 2018), dés lors qu' un fichier PASRAU envoyé en réel aura été accepté, le protocole sera accepté par l'administration et tous les mois restants jusqu'à la fin de l'année devront faire l'objet d'un envoi de fichier **réel**.



38

Dans le cas du mode de raccordement API le fichier CRM Nominatif sera automatiquement récupéré depuis le site Net-entreprises.

Dans le cas du mode de raccordement EDI vous devez aller télécharger ce fichier sur le site Net-entreprises. Choisir le pavé *PASRAU* puis, *Consultation des déclarations*:



Le bouton + vous permettra de voir le détail et le CRM

Certificat de conformité Nom du fichier Accusé d'enregistrement électronique Type d'envoi envoi Validé le 09/05/2018 à 15h26 Validé le 09/05/2018 à 15h19 8 à 15h19 PASRAU201804-PA.pasrau CRM financier Type de déclaration CRM nominatif Fraction Statut 01 - Déclaration normale CRM reçu le 14/05/2018 à 07h17 Transmis à la DGFIP le 09/05/2018 à 18h58

Cliquer sur le CRM pour voir le détail de celui-ci

La date du CRM précisée ici marque le point de départ de la durée de validité de ce dernier.

Un fichier CRM Nominatif a une durée de validité de 60 jours fin de mois.

Pour un fichier PASRAU du mois Janvier 2019 le Fichier CRM Nominatif correspondant sera disponible à partir du 15 février. Il contiendra les taux à appliquer pour la paye de février.

Il sera valide deux mois c'est-à-dire jusqu'au 15 avril.

Fin de mois cela porte donc sa validité jusqu'au 30 avril 2019.

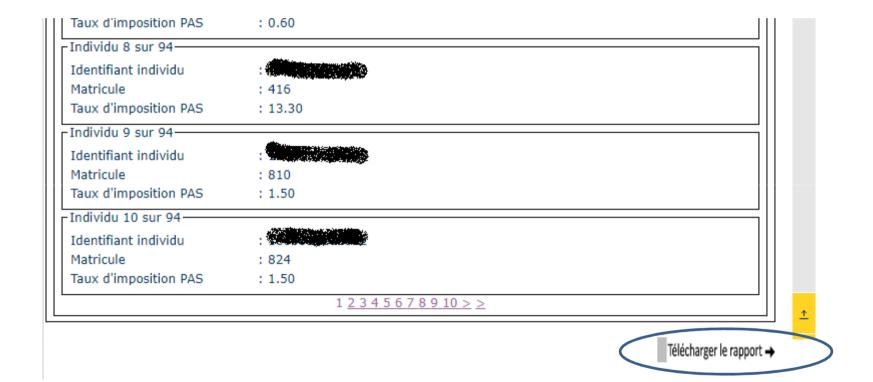


Au delà de cette période, les taux appliqués aux agents seront automatiquement les taux neutres.

| CONSULTATION D'UN FICHIER CRM | | | | | | | | |
|-------------------------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| Nom: White | | | | | | | | |
| Prénom : D | | | | | | | | |
| N° de Siret : 2 | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| -Rapport- | | | | | | | | |
| Titre | : Compte-rendu métier nominatif PASRAU | | | | | | | |
| Message | : En cas d'absence de taux communiqué par la DGFIP, le taux applicable est le taux issu des grilles de taux par défaut définies par la loi de finances. | | | | | | | |
| Version | : v01r08 | | | | | | | |
| Identifiant du CRM | : 42249 | | | | | | | |
| - Dépôt- | | | | | | | | |
| • | : 10b16397dd32f7a32f6127 | | | | | | | |
| Numéro de version de la norme | | | | | | | | |
| utilisée | | | | | | | | |
| Point de dépôt | : | | | | | | | |
| Siret de l'émetteur | | | | | | | | |
| ·Bilan dépôt | | | | | | | | |
| Etat | : OK | | | | | | | |
| | 1 010 | | | | | | | |
| - Déclaration — | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| - Identification de la déclaration- | | | | | | | | |
| 1 D | 11 | | | | | | | |

Avec l'ascenseur, descendre au bas de la première page pour pouvoir le télécharger :

Agence Technique Départementale



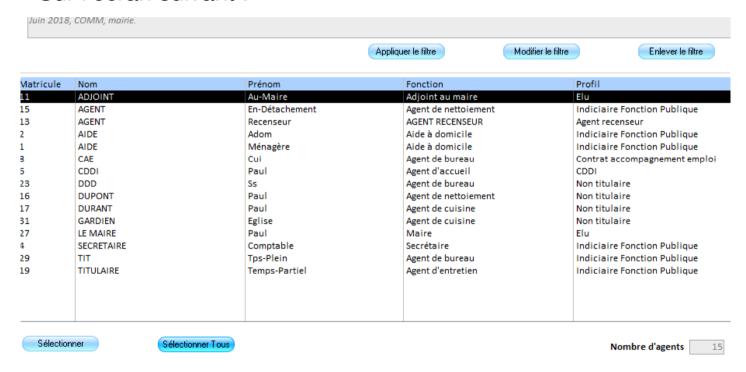
L'intégration du CRM Nominatif dans E.paye sera à faire dans le *Cycle de paye* :

Choisir:

Gestion des Taux du prélèvement à la source

Cycle de paie ▶ Ouverture / Clôture du mois de paie ▶ Gestion des rappels Saisie des éléments de paie Gestion des Taux du prélèvement à la source Saisie individuelle des variables mensuelles Saisie tabulaire : des heures supplémentaires et complémentaires Bulletins Calcul des bulletins Edition des bulletins Liste de contrôle : des nets a payer • **Etats mensuels** Livre de paie Etats des caisses Déclarations de cotisations : Bordereau URSSAF • Transferts Dématérialisation des bulletins ▶ Transfert et contrôle des mandats en comptabilité ▶ Transfert et contrôle HOPAYRA. Déclaration Sociale Nominative : DSN Mensuelle • Déclaration PASRAU

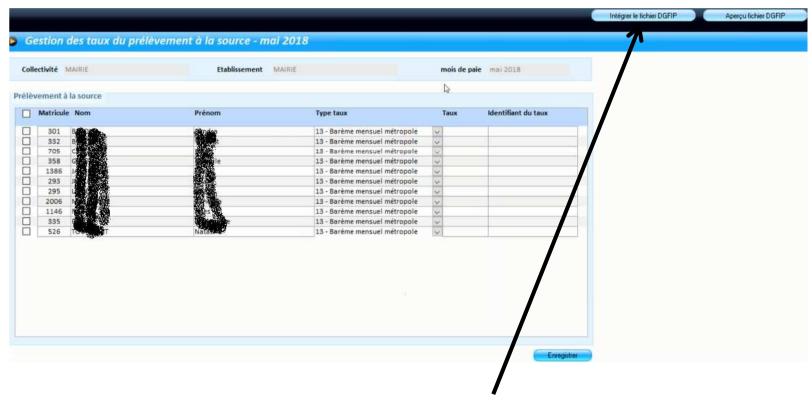
Sur l'écran suivant :



Cliquer sur le bouton :

Sélectionner Tous

Une nouvelle fenêtre s'affiche :



Cliquer sur le bouton : *Intégrer le fichier DGFIP:*

La fenêtre suivante s'affiche :



Dans le cas du mode <u>API</u> cette fenêtre ne s'affiche pas et l'intégration est automatique.

Cependant, l'intégration doit se faire dans tous les modes de raccordement.

Les types de taux, taux et identifiants de taux se mettront à jour automatiquement :





Vous ne pouvez pas modifier les taux

Les taux en vert : le taux est bien remonté par le CRM.

Les taux en jaune : le taux remonté est le taux neutre selon le barème.

Les taux en rouge : le taux n'est pas reconnu : le logiciel appliquera le taux neutre

Ne pas oublier de cliquer sur le bouton



48

Les trois barèmes de taux neutre sont :

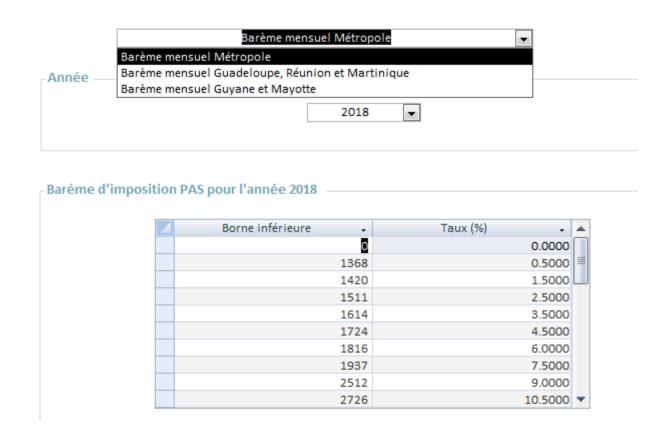
- 1. Le barème Métropole
- 2. Le barème GUADELOUPE MARTINIQUE REUNION
- 3. Le barème GUYANE MAYOTTE

Le barème sera appliqué selon l'adresse du salarié.

A chaque barème une liste de taux selon les tranches d'imposition.

Cette liste est consultable dans *Organisation et données* pavé *Données règlementaires / Barème d'imposition PAS*





Une édition, de contrôle est a votre disposition dans :

Cycle de paye / Edition de contrôle – des Taux de prélèvement à la source



Liste des Taux et des Montants du Prélèvement à la source

Collectivité : COMM - Etablissement : mairie

Citéres de l'édition:

Collectivité : COMM, Stabil stement : mairie, Sarvice : Tous, Train de Pale : Tous, Mois degaie : Juln 2015 Statut Tous, Sous-Statut : Tous, Fonction : Toules, Profil de sais re : Tous, Profil de Catastion : Tous, Profil indemnitaire : Tous Agents non payée mois précédeir : MOIA éparte payée le mois pédédent et no pagé a cembrier : MOIA,

| Mat. | Nom Prénom | Fonction | Taux Prélèvement à la source Mois M - 1 Mois M Différence | | | Montant Prélèvement à la source Mois M - 1 Mois M Différence | | |
|------|---------------------------|------------------------|--|------|---|---|------|------|
| 11 | ADJOINT Au-Maire | Adjoint au maire | | 4.00 | - | | 0.00 | - |
| 15 | AGENT En-Détachement | Agent de n'ettole ment | - | 4.00 | - | | 0.00 | - |
| 13 | AGENT Recenseur | AGENT RECENSEUR | - | 4.00 | - | | 0.00 | - |
| 2 | AIDE Adom | Ald e à domicile | | 4.00 | - | | 0.00 | - |
| 1 | AIDE Ménagère | Ald e à domicile | - | 4.00 | - | | 0.00 | - |
| 8 | CAE Cul | Agent de bureau | | 4.00 | | | 0.00 | |
| 6 | CDD Paul | Agent d'acquell | | 4.00 | | | 0.00 | |
| 23 | 000 Ss | Agent de bureau | | 4.00 | | | 0.00 | - |
| 16 | DUPONT Paul | Agent de n'ettole ment | | 4.00 | | | 0.00 | |
| 17 | DURANT Paul | Agent de cuisine | | 4.00 | | | 0.00 | |
| 31 | GARDIEN Egise | Agent de cuishe | | 4.00 | | | 0.00 | |
| 27 | LE MAIRE Paul | Maire | | 4.00 | | | 0.00 | |
| 4 | SECRETAIRE Comptable | Secrétaire | | 4.00 | | | 0.00 | |
| 29 | TIT Tps:Pie in | Agent de bureau | | 4.00 | | | 0.00 | - |
| 19 | TI TULAIR E Temps Partiel | Agent d'entret len | - | 4.00 | - | - | 0.00 | - |
| Tot | al mairie | | | | | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Т | otal COMM | | | | | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| | TOTAL GENERAL | | | | | 0.00 | 0.00 | 0.00 |

Agence Technique Départementale

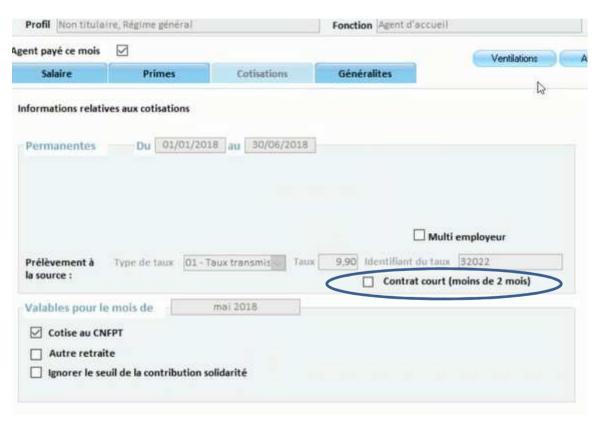
Une édition, des attestations fiscales est à votre disposition dans :

Cycle de paye / Etats récapitulatif – Etats annuels / Prélèvement à la source

Cette édition sera à produire à la fin de l'année.

Vous retrouverez, dans la *Saisie des variables mensuelles*, les taux ainsi récupérés mais non modifiables :

La notion de contrat court, présent uniquement pour les profils Non titulaires, permet un abattement de la base du PAS équivalent à ½ SMIC net imposable pour les contrats inférieurs à 2 mois des salariés en taux neutre.



Le module TOPAZE vous permet, sur le site net-entreprises, de récupérer le CRM Nominatif (donc le taux) d'un nouvel agent entrant dans votre collectivité.

Ce module n'est accessible qu'au travers du site net-entreprises.

Le recours à TOPAZE n'est pas obligatoire. A défaut, le taux neutre sera appliqué à l'agent durant le premier mois.



Durant la période de préfiguration, les bulletins se présenteront sous cette forme :

Vous trouverez, en italique, ce qui deviendra effectif à partir de janvier 2019 Fonction AssistAdmin service personnel Libelle Nombre Retenue salariale Gain Cotisation patronale ou base Taux Montant Taux Montant 1 832.24 Traitement de base indiciaire (IM 391.01/05-31/05) 151.67 Supplément familial de traitement 2.00 73.79 Ind. compensatrice de la hausse de la CSG 22.38 22.38 RIFSEEP - IFSE (part fixe) 860.83 0.700 603,00 69,00 Participation protection sociale santé Transfert primes-points -13.92Avantage en nature / protection sociale 35.00 Brut 2 621,49 Maladie 1 832.24 9.880 181.02 F.N.A.L + 20 salariés 1 832.24 0,500 9.16 Taxe de transport 1 832.24 0.250 4.58 Allocations familiales 1 832,24 5,250 96,19 1 832.24 0,300 5,49 Contribution solidarité autonomie CNRACL 1 832 24 10.560 193.48 30.650 561.58 Retraite additionnelle FP platonnée 386.45 5,000 18,32 5,000 18,32 ATJACL 1 832.24 0,400 7.32 Centre de gestion 1832.24 1,100 20.15 C.N.F.P.T. 1 832.24 0.900 16,49 185,24 MUTAMA 12,65 Assurance complément de salaire individuelle MGP 35,00 Avantage en nature / protection sociale 35,00 2 577,43 2,400 61.85 Contribution sociale généralisée Contribution sociale généralisée déductible 2 577,43 6,800 175,26 Contribution au remboursement de la dette sociale 2 577,43 0.500 12.88 Chèques déjeuner 4.200 33.60 Net à mandater 1 904,41 Prélèvement à la source (PAS) à titre informatif 2 234.43 7.700 172.05 Net à payer après PAS à têre informatif 1 732,36

Agence Technique Départementale

Après cette période, le net à payer sera impacté du prélèvement.

Le calcul de l'impôt est simple :

Net imposable x taux = montant du prélèvement.

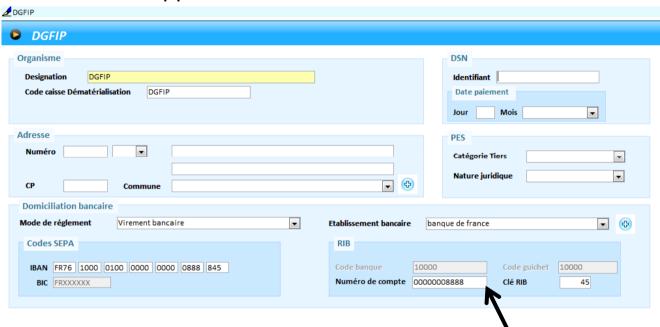
Le prélèvement effectué sur la paye des salariés <u>n'est pas</u> arrondi.

Une nouvelle caisse vous permettra de régler le montant total des prélèvements ainsi collectés:

Dans Organisation et données pave Post-paie / Organisme de cotisation:



Cette nouvelle caisse s'appelle *DGFIP*:



Saisir les coordonnées bancaires fournies par votre trésorier. Cette caisse génèrera un mandat <u>arrondi</u>. La différence entre le prélèvement (au centime) et le mandat de la caisse DGFIP sera imputé par un mandat au compte 658 (différence négative) ou un titre au 758 (différence positive).

58

S'agissant des élus, l'assiette de l'impôt sera abattue du montant des FRFE au prorata du total des divers mandats :

Le montant de la Fraction Représentative des Frais d'Emploi (F.R.F.E.) est aujourd'hui de 658 € pour un seul mandat, et de 987 € pour plusieurs mandats.

Ce montant est déduit de l'assiette du prélèvement à la source.

Dans le cas de multi-mandat, ce montant sera proratisé :

Exemple:

notre élu a un revenu brut de 500.00 €

Il perçoit par ailleurs d'une autre collectivité 1000.00 €

Soit, au total : 1500 €

La proportion des revenus dans la commune est de 500 / 1500 = 0.33

Le montant des FRFE dans ce cas là sera de 987 X 0.33 = 325.71 €.

Donc, le montant de l'assiette du prélèvement sera de 500.00 – 325.71 = 174.29

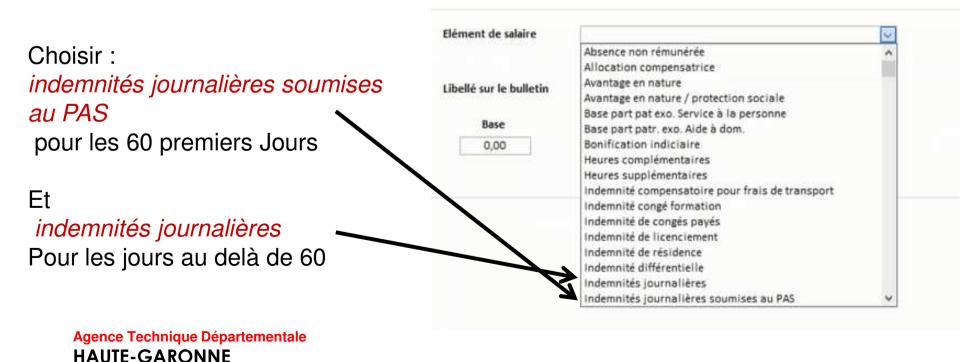
Agence Technique Départementale

Le cas particulier des I.J.

Les Indemnités Journalières (IJ) en cas de subrogation sont également imposables Sur 60 jours <u>consécutifs</u> :

Dans la Saisie des variables mensuelles / Rectifier salaire :bouton





Le cas particulier des I.J.



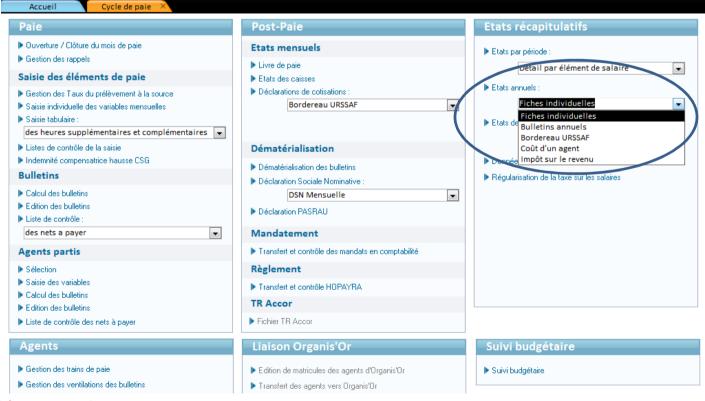
Il est a noter également que les apprentis et les stagiaires de l'enseignement sont exonérés d'impôts si le montant de leur rémunération n'excède pas le montant du SMIC annuel soit, aujourd'hui, 17599 €.

1 les éditions de contrôle

Développer le bloc *Cycle de paye* puis, dans le pavé *Etats récapitulatifs*, éditer les *Etats annuels* des *Fiches individuelles*, des *bulletins annuels* et du *Bordereau*

URSSAF.

Le bordereau
URSSAF vous
servira pour faire
votre déclaration
Annuelle de
l'URSSAF.



Agence Technique Départementale

Développer le bloc *Préparation N4DS* :



Double-cliquez sur les intitulés pour accéder aux étapes
Quand une étape est terminée, cochez la case correspondante

| Jomenclature PCS-ES/ PCS-ESE |
| Impertations les données du module etemps |
| Gestion des établissements et en Beurs |
| Agents : Informations administratives |
| Agents : Catégorie socio-professionnelle |
| Agents : Temps partiel et CPA |
| Agents : Gestion des contrats |
| Edition des primes |
| Agents : Informations spécifiques N4DS et Gestion des Primes |
| Elus : Type de mandat |
| Transfert des données vers le module BL Multi Déclaration |
| Quyerture du module BL Multi Déclaration |

Voici les étapes de La *Préparation N4DS*

Toutes ne sont pas obligatoires. Nous allons les détailler.

Les cases a cocher ne provoque aucun traitement : il ne s'agit que d'un pense-bête vous permettant de reprendre votre travail là ou vous l'aviez laissé.

Agence Technique Départementale

2 la préparation N4DS

63

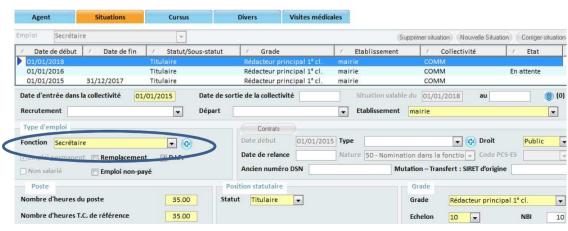
La nomenclature PCS-ES/PCS-ESE:

| Fonctions | Code PCS (agents de droit public) | | | Code PCS-ESE (agents de droit privé) | | | |
|----------------------|-----------------------------------|---|--|--------------------------------------|---|---|--|
| Adjoint au maire | | • | | | | • | |
| Agent d'accueil | 525c | • | Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) | 525c | | Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) | |
| Agent de bureau | 525c | • | Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) | 525c | | Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) | |
| Agent de cuisine | 525c | • | Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) | 525c | | Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) | |
| Agent de nettoiement | 525c | • | Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) | 525c | | Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) | |
| Agent d'entretien | 525c | • | Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) | 525c | | Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) | |
| AGENT RECENSEUR | 525c | • | Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) | 525c | | Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) | |
| Aide à domicile | 525c | • | Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) | 525c | | Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) | |
| Animateur | 525c | • | Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) | 525c | | Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) | |
| Directeur | 331a | • | Personnels de direction de la fonction publique (Etat, collectivités | 331a | • | Personnels de direction de la fonction publique (Etat, collectivités le | |
| Maire | | • | | | | • | |
| Secrétaire | 524c | • | Agents administratifs des collectivités locales | 524c | | Agents administratifs des collectivités locales | |

Il s'agit ici d'affecter un code PCS (Profession et Catégorie Socio-professionnelle) à chacune des *Fonctions* affectées à vos salarie. On retrouve cette *Fonction* dans le

Dossier agent onglet Situations:

Ces codes par fonctions sont repris de l'année précédente seules les nouvelles fonctions crées durant l'année écoulée n'ont pas de codes PCS.



2 la préparation N4DS

L'importation des données du module *e.temps* n'est possible **que si vous utilisez ce module** .



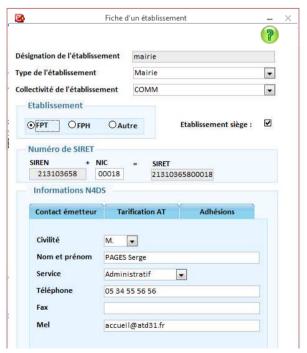
Et l'exécution de cette étape supprimera **automatiquement** toutes les saisies des absences dans le module e.Paie (SVM).

2 la préparation N4DS

65

La *Gestion des établissements et émetteurs* vous permet de vérifier les informations transmises

Préparation N4DS Année (1 2017) Double-cliquez sur les intitulés pour accéder aux Quand une étape est terminée, cochez la case co Collectivité Etablissement ▼ Nomenclature PCS-ES/ PCS-ESE Créer COMMUNE ☐ Importations des données du module e.temp Modifier Gestion des établissements et émetteurs Imprimer Agents : Informations administratives Sélectionner Agents : Catégorie socio-professionnelle Agents : Temps partiel et CPA Fermer ☐ Agents : Gestion des contrats Edition des primes Agents: Informations spécifiques N4DS et Gestion des infilmes ☐ Elus : Type de mandat ☐ Transfert des données vers le module BL Multi Déclaration Ouverture du module BL Multi Déclaration Quitter

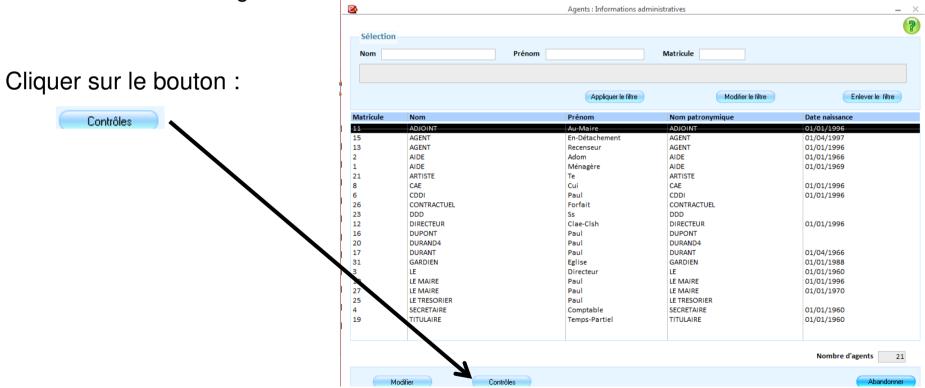


Agence Technique Départementale

2 la préparation N4DS

L'étape Agent : informations administratives vous propose un contrôle des données

administratives de vos agents:



2 la préparation N4DS

67

Une liste d'erreur à corriger peut alors apparaître :

LISTE DES DONNEES A COMPLETER POUR LA N4DS

Informations administratives

ADJOINT Au-Maire ADJOINT (11) : nationalité.

AGENT En-Détachement AGENT (15) :

nationalité,

AGENT Recenseur AGENT (13):

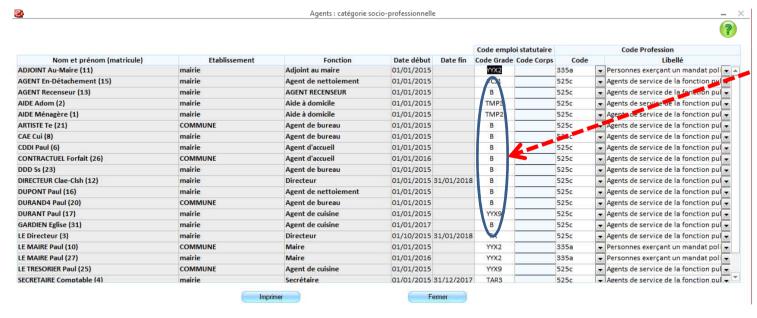
nationalité,

2 la préparation N4DS

68

L'étape des agents par catégories Socio-Professionnelle vous permettra d'affecter les Codes Grades pour chaque Codes emploi statutaire vous trouverez ces codes dans la NET (Nomenclature des Emplois Territoriaux):

Après avoir sélectionné cette étape, la liste de tous vos agents apparaît. Cliquer alors sur le bouton sélectionner Tous , l'écran suivant apparaît :



Le *Code Grade*doit toujours être
composé de trois
lettres et un chiffre

La Préparation de la N4DS

69

Vous trouverez la NET dans la réglementation :

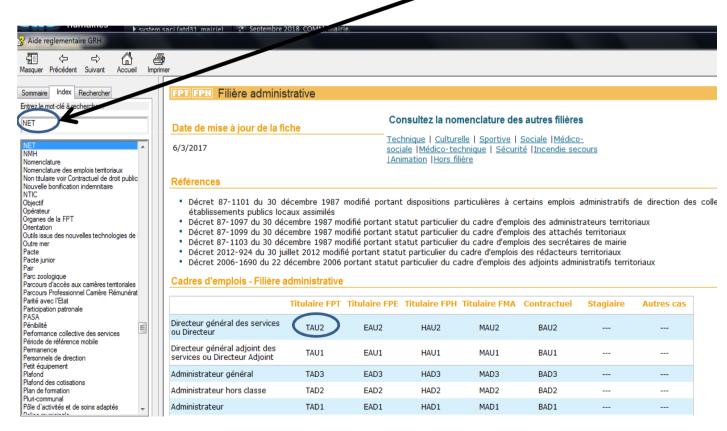




Agence Technique Départementale

La Préparation de la N4DS

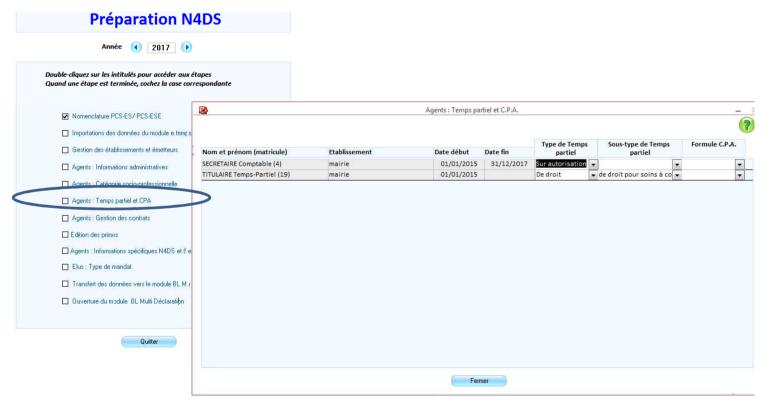
Dans I 'onglet *Index* rechercher : NET



Agence Technique Départementale

La Préparation de la N4DS

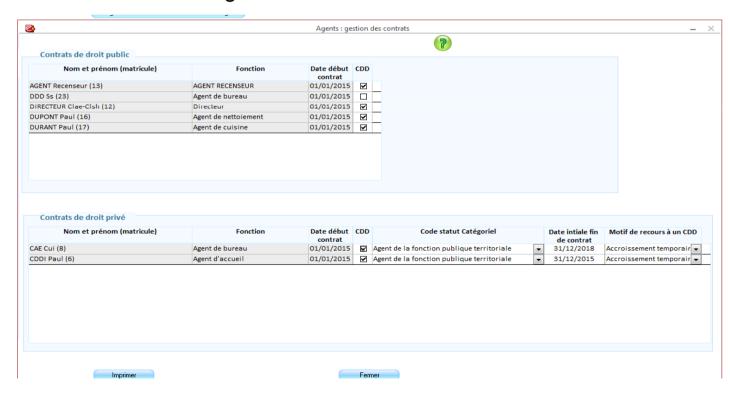
L'étape *Agent : Temps partiel CPA* vous permet de vérifier les *types de temps partiels* et, pour les temps partiel de droit, le *sous-type*:



Agence Technique Départementale

La Préparation de la N4DS

L'étape Agent : gestion des contrats vous permet de vérifier les type des contrat affectés à vos agent non titulaires :



Les contrats de droit privé ne concerne que les CAE, CUI et CDDI

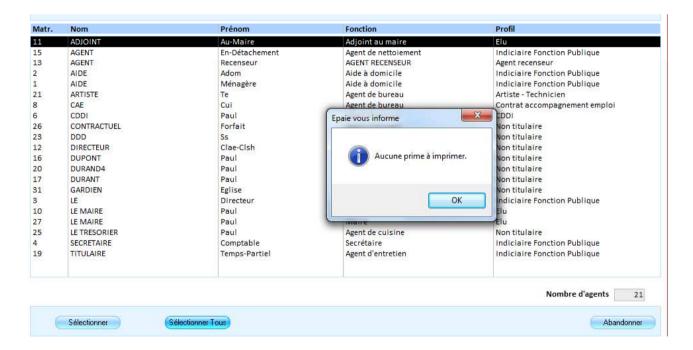
Agence Technique Départementale

La Préparation de la N4DS

73

L'étape *Edition des primes* recherchera les nouvelles primes n'ayant pas encore été affectés dans la table de correspondance des primes de l'Etat.

Si aucune nouvelle prime n'a été créée cette année (*prime personnalisée*) la fenêtre suivante devrait apparaître :



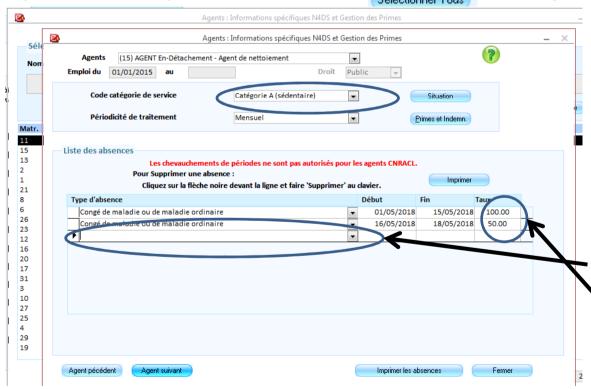
Agence Technique Départementale HAUTE-GARONNE

La Préparation de la N4DS

74

L'étape *Agent : Information spécifique N4DS et Gestion des primes* vous permettra de vérifier les périodes d'inactivité et les codes primes.

Après avoir cliquer sur le bouton les agents défilerons un à un :



Renseigner si cela n'a pas été fait, le codes catégorie de service pour les personnels CNRACL

Les types d'absences seront automatiquement remontés depuis le module *e.temps* sinon les saisir ici.

Notez le taux de rémunération. Supprésion d'une ligne : touche *Suppr* du clavier.

Agence Technique Départementale HAUTE-GARONNE

La Préparation de la N4DS

Les primes et indemnités seront mises automatiquement en correspondance :



Les type d'indemnité seront a renseigner pour les primes personnalisées.

La Préparation de la N4DS

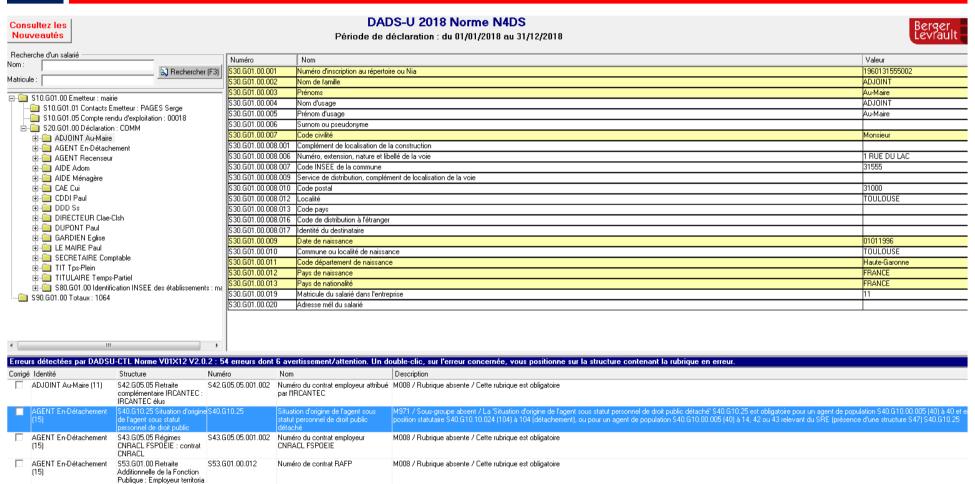
76

Après vérification des mandats d'Elus vous pourrez proceder au transfert des données ver le module *BL.Multi-déclaration* :

Un premier contrôle sera alors effectué la norme cette année est : V01 X13

3 le module BL-Multidéclarations

77

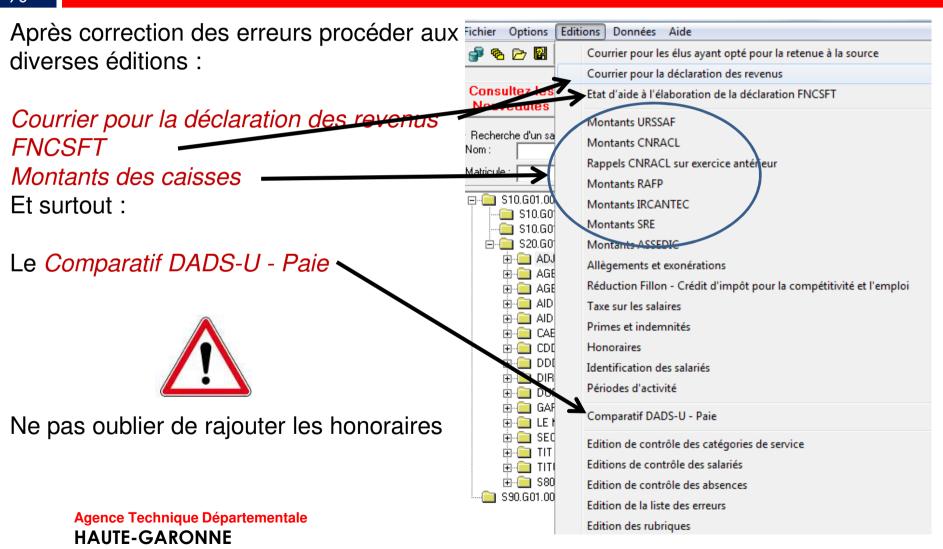


Agence Technique Départementale

HAUTE-GARONNE

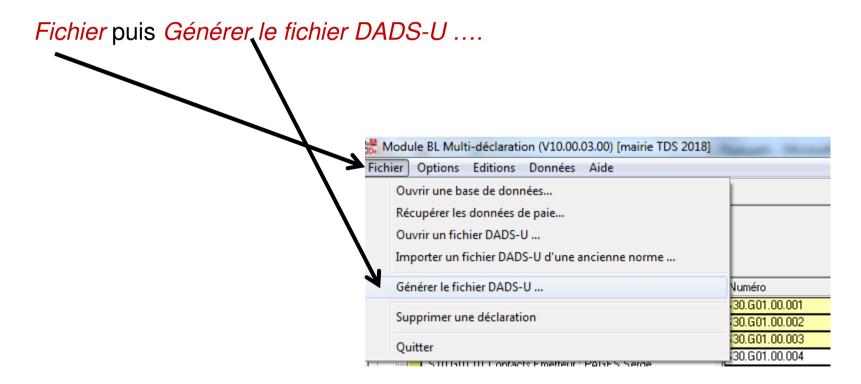
3 le module BL-Multidéclarations

78



3 le module BL-Multidéclarations

Procéder ensuite à la génération du ficher, d'abord en test puis en réel, et le déposer sur le site Net-Entreprises.



3 le module BL-Multidéclarations

80

Sur le site net-entreprises.fr choisir DADS-U:



213 104 714 00018 Administrateur - Déclarant

ORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS SOCIALES EN LIGNE

A > Vos déclarations

Vos déclarations

AC (saisie)

Attestation d'assurance chômage - formulaire

Et accès à l'espace Pôle emploi (non accessibles aux tiers déclarants pour leurs clients et filiales)

Attestation de salaire

Attestation pour le versement des indemnités journalières

Saisie du formulaire en ligne ou dépôt de fichier issu de votre logiciel de paie

DADS-U

Déclaration automatisée des données sociales unifiée

Dépôt de fichier issu du logiciel de pale,

DAT

Déclaration d'accident du travail ou de trajet

Saisie du formulaire en ligne ou dépôt de fichier issu de votre logiciel de paie/RH

DAT

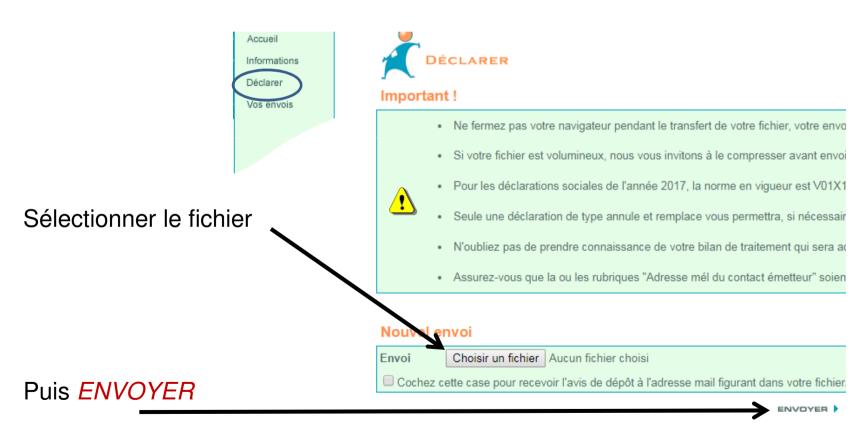
Agence Technique Départementale

HAUTE-GARONNE

3 le module BL-Multidéclarations

8

Puis *Déclarer* :

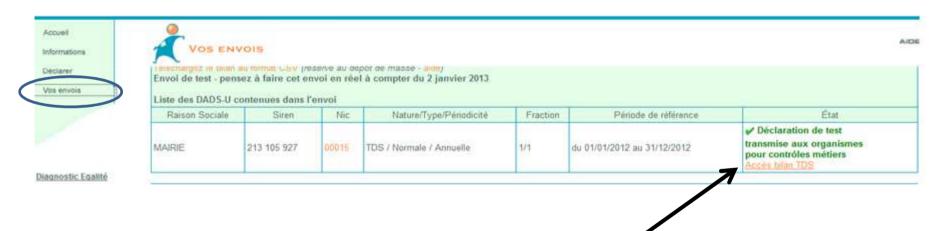


Agence Technique Départementale HAUTE-GARONNE

3 le module BL-Multidéclarations



Ne pas oublier que le contrôle de forme n'est pas suffisant :



Seul le contrôle métier sur le site TDS grâce à L'Accés bilan TDS permet de s 'assurer que votre N4DS est bien acceptée:

3 le module BL-Multidéclarations





Le jeu

84

- 1. A partir de quel jour du mois peut-on déposer un fichier PASRAU ?
 - a. le 10 du mois,
 - b. le 25 du mois,
 - c. le 15 du mois
- 2. A partir de quelle date vais-je avoir le CRM nominatif de net entreprises ?
 - a. 5 jours après le dépôt de mon PASRAU.
 - b. entre le 13 et le 18 du mois M+1.
 - c. le 1 er du mois M+1
- 3. Que contient le fichier CRM?
 - a. un bilan des anomalies
 - b. les informations sur les salaries
 - c. les taux de prélèvement a appliquer

85

4. Que se passe-t-il si le fichier BIS contient des erreurs bloquantes pour certains salaries?

a : le fichier est rejeté

b : les salariés concernés n'auront aucun prélèvement

c: le taux neutre sera appliqué aux salariés concernés

5. j'ai fini ma paye mais j'ai oublié de récupérer le CRM que dois-je faire ?

a : refaire la paye suite à une dé-clôture du mois.

b : ne rien faire : le CRM étant valable 2 mois .

c : annuler le mandat de la caisse DGFIP

6. Le mode API est :

a : un outil de contrôle du fichier PASRAU

b : un module permettant le dépôt du fichier PASRAU et la récupération du CRM de façon automatique

c : le nom du fichier contenant le compte rendu des erreurs.

Le jeu

- 7. Suite à l'envoi de mon fichier PASRAU de Septembre, aucune erreur n'est apparue et le CRM a pu être correctement intégré dans la paye d'octobre que dois-je faire:
 - a : la préfiguration étant correcte, je m'arrête et j'attend janvier 2019
 - b : je décoche le mode de préfiguration pour passer au prélèvement réel
 - c : je continue en mode de préfiguration, je dépose les fichiers PASRAU des mois restants et je récupère également les CRM.
- 8. La préfiguration du taux présente sur le bulletin de paye d'octobre:
 - a : n'est présente qu'a titre informatif et n'a aucune répercutions sur le net à payer de l'agent
 - b : le net à payer sera affecté par le taux de prélèvement présent sur la préfiguration
 - c : le mandat de reversement sera présent dans le mandatement de la paye.

Le jeu

- 9. Dans le module BL-Multidéclarations j'ai fini de corriger toute les erreurs de la N4DS je retourne dans le module de préparation de la N4DS et je refait l'étape de transfert des données que se passe-t-il ?
 - a : Les corrections sont toutes conservé et je n'ai plus d'erreurs
 - b : J'ai perdu toutes les corrections faites dans BL-Multidéclarations
 - c : J'ai deux fichiers de N4DS l'un en déclaration normale, l'autre en annule et remplace
- 10. Ma déclaration N4DS est refusée au niveau des contrôles métiers (TDS) que dois-je faire ?
 - a : Je corrige les erreurs et je renvois le fichier.
 - b : Je supprime les périodes d'activité en erreur et je renvois le fichier
 - c : Je corrige les erreurs et je génère une nouvelle déclaration de type annule et remplace Intégrale.

Les réponses :

1:b

2:b

3:c

4 : c

5:b

6:b

7 : c

8:a

9:b

10:c

Questions diverses

Les documents pédagogiques de la formation sont téléchargeables sur le site internet <u>www.atd31.fr</u> à la rubrique formation et à l'aide de votre identifiant et mot de passe.

Agence Technique Départementale de la Haute-Garonne – 10 place Alfonse

Jourdain 31000 TOULOUSE - Tél: 05. 34.45.56.56 - Fax: 05.34.45.56.55 -

Site internet: <u>www.atd31.fr</u> – Courriel: accueil@atd31.fr

Rédaction: Pierre SEROUGNE Service Informatique pierre.serougne@atd31.fr

Participants : Stéphane BRAS

Patrick CAREMOL

Patrick CAREMOLI
Benoit EL HAGE

Sébastien MARTY

Service Informatique Service Informatique Service Informatique Service Informatique

stephane.bras@atd31.fr patrick.caremoli@atd31.fr benoit.elhage@atd31.fr sebastien.marty@atd31.fr

Agence Technique Départementale

HAUTE-GARONNE